

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RECOMMANDÉS

SIMULATIONS EN 2D (SCHÉMA DE PRINCIPE) ET 3D («BLOC-DIAGRAMME») D'UNE SITUATION TYPIQUE

Clés de lecture du schéma et du bloc-diagramme

Le schéma figurant en bas du poster décrit en deux dimensions la manière dont un site de l'archipel peut être aménagé en application des orientations précisées par le PADD du SAGE et le schéma d'archipel.

Le site proposé est réel, bien qu'il existe en grande partie sur l'une des îles de l'archipel. L'objectif du schéma en 2D n'est pas de dessiner un projet « réel » mais une proposition d'aménagement et de développement « réaliste » synthétisant la plupart des paramètres qu'un PGA ou un PGM doit prendre en compte : bathymétrie, topographie, espèces naturelles ou cultivées, réseau hydrographique, risques naturels, réseau routier, bâti et équipements actuels, vocations socioéconomiques de l'archipel, etc. Il montre comment tirer parti au mieux de ces « contraintes objectives » pour aménager le territoire des îles de l'archipel de manière aussi soutenable que possible.

Le bloc-diagramme figurant au-dessus reprend tous les éléments du schéma, avec les mêmes couleurs et symboles, et les représente selon une perspective isométrique. Il est donc avant tout destiné à rendre plus compréhensible le schéma grâce à la 3D et aux annotations explicatives.

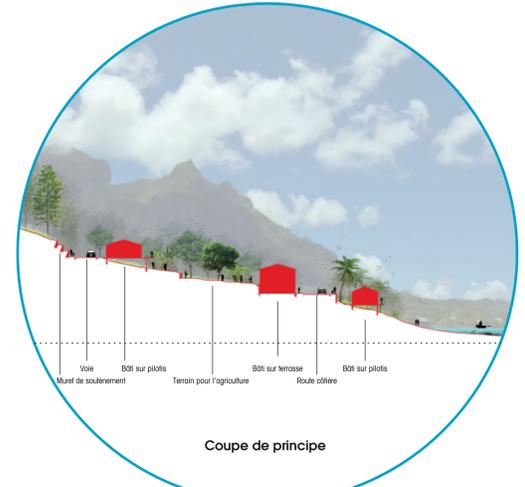
Le SAGE recommande de réviser le rôle des rivières de Tahiti et Moorea comme trame verte et bleue et de cesser de soutenir une approche purement hydraulique, réduisant de fait certaines d'entre elles à de simples caniveaux. Le littoral et les berges de rivières doivent faire l'objet d'une politique de reconquête à des fins publiques : paysagères, environnementales, permettant le passage des usagers sur leurs berges, avec une gestion intégrée depuis l'amont jusqu'au lagon ou l'océan.

Pour réduire la vulnérabilité face à des phénomènes d'érosion côtière et de submersion marine, les aléas d'inondation pluviale, d'éboulement et de glissement de terrain, le SAGE préconise d'appliquer le principe de précaution aux nouveaux aménagements et constructions ainsi qu'aux projets de réhabilitation. L'objectif est ainsi de limiter dans tout projet d'aménagement (ainsi qu'en aval éfou en contras de celui-ci, le cas échéant) l'endommagement des biens et des réseaux, de réduire le coût des dommages inévitables et de faciliter le retour à une situation normale.

Le SAGE préconise de réaliser les projets déjà à l'étude :

- Développement hydroélectrique dans certaines vallées
- Mise en place du SWAC de l'hôpital du Taaoone
- Poursuite du développement du photovoltaïque intermittent.

Le SAGE recommande de réaliser des STEP inter-communales pour limiter les coûts d'investissement souvent très élevés pour ce type d'infrastructure et de rejeter directement leurs effluents vers les passes ou de préférence à l'extérieur des lagons, en fonction des recommandations d'études de dilution et de dispersion.



Coupe de principe

1 Urbanisation sur le coteau et le littoral

L'archipel dispose de très nombreux atouts pour développer le tourisme rural ou « vert » en complément du tourisme balnéaire qui arrive à saturation. Dans un objectif de diversification et de renforcement, le SAGE entend favoriser l'essor de cette activité apportant un revenu complémentaire à de nombreuses familles polynésiennes.

D'une manière générale, il conviendra de freiner, voire de stopper, la réalisation d'ouvrages de défense, remblais et constructions à même les rivages encore intègres de Tahiti et Moorea, sauf si ces éléments ont une utilité publique avérée et que les études d'impact prévoient des mesures de mitigation adaptées à leurs conséquences.

la privatisation des littoraux est un point sur lequel les PGA devront stagner, puisque seules quelques rares plages publiques subsistent encore à Moorea et Tahiti, alors que la demande sociale pour l'accès aux lagons est toujours aussi forte.



2 Agriculture sur les vallées

Ex: bananier, arbre à pain



3 Agriculture sur la plaine côtière

Ex: cocotier, taro, pastèque



LÉGENDE

BLOC-DIAGRAMME

- Marina mixte
- Zone hôtelière
- Baignade
- Va'a
- Snorkeling
- Plage publique
- Randonnée pédestre
- Production d'énergie renouvelable
- Agriculture productive raisonnée
- Collecte et recyclage des déchets

SCHÉMA DE PRINCIPE

ENTITÉS EXISTANTES EXTENSION POSSIBLE

- Espace naturel
- Rivière
- Bathymétrie
- 50m - Courbe de niveau
- Ligne de crête
- Espace cultivé
- Espace urbain
- Bâti indifférencié
- Hôtel de grand standing
- Voie principale
- Voie secondaire
- ZONES ET BÂTI SOUMIS À RISQUE MOYEN À FORT OU FORT
- De submersion marine
- De glissement de terrain
- D'inondation
- Bâti soumis à risque

AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS PADD & DOG

- IMMOBILIER & ÉQUIPEMENTS
- Logement collectif
- Équipement public
- Équipement de production d'énergie
- Équipement de service public environnemental
- Équipement de transport maritime
- Équipement de tourisme balnéaire
- AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
- Parc littoral
- Végétation littorale
- Végétation haute (ombrage rues)
- Sentier d'accès à la mer
- Chemin de randonnée balisé et équipé (panneaux, fontaines, bélévédères, etc.)

1:7 500 SUR A0 / 1cm papier = 75m réalité

0 50m 100m 200m 300m 400m 500m